



# " Les Terrasses de Courmelle "

## PA10b : PLAN REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/400  
0 1 2 5 10  
m. 5m. 10m.



NORD  
orientation indicative établie  
d'après documentation existante

- Périimètre du projet d'aménagement
- Application graphique du parcellaire cadastral
- Limite périmétrique des lots
- Zone non constructible et de restriction des plantations
- Zone constructible en R+1
- Zone constructible en rez-de-chaussée uniquement
- Orientation principale des faitages
- Parking privatif non clos
- Clôture en panneaux rigides

Il est rappelé que les surfaces mentionnées dans ce plan sont données à titre indicatif. Elles ne pourront être considérées comme définitives qu'après procédure de bornage des limites

La planimétrie est rattachée au système de référence géodésique RGF 93 CC44  
L'altimétrie est rattachée au nivellement général de la France (NGF).  
Les limites sont inopposables au tiers tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire  
Levé et dressé par la SARL CHIVAS Géomètre Expert  
Immeuble D3 134, Avenue de Magellan 30320 Marguerittes Tel:04.66.75.28.37 Fax:04.66.75.07.80 E-mail:geometre@cabinet-chivas.fr